

Contact:

MEDIA

Michel Labie
33-1-53-77-40-00
michel.labie@sanofi-aventis.com

Tony Plohoros
609-252-7938
tony.plohoros@bms.com

Jeff Macdonald
212-546-4824
jeffrey.macdonald@bms.com

INVESTISSEURS

Sanjay Gupta
33-1-53-77-45-45
sanjay.gupta@sanofi-aventis.com

John Elicker
212-546-3775
john.elicker@bms.com

Demande d'injonction préliminaire dans le procès en contrefaçon Plavix®

Paris, France et New York, le 14 août 2006 - Sanofi-aventis (Paris Bourse: EURONEXT: SAN; et New York: NYSE: SNY) et Bristol-Myers Squibb (New York: NYSE: BMY) (les "sociétés") ont déposé aujourd'hui une requête tendant à obtenir une injonction préliminaire "*preliminary injunction*") ordonnant à Apotex Inc. et Apotex Corp ("Apotex") de stopper ses ventes du générique du clopidogrel bisulfate concurrençant le PLAVIX®. Cette requête a été déposée devant le tribunal fédéral du district sud de New York (*U.S. District Court for the Southern District of New York*) où se déroule le procès en contrefaçon des sociétés contre Apotex. Une audience du tribunal sur la requête est prévue le 18 août. Il n'y a aucune certitude que la requête sera accordée.

Ce dépôt fait suite à l'annonce le 8 août 2006 par Apotex du lancement d'une version générique des comprimés 75 mg de clopidogrel bisulfate.

Sanofi-aventis et Bristol-Myers Squibb considèrent que le produit générique d'Apotex enfreint leurs droits de propriété intellectuelle, faisant actuellement l'objet du procès en contrefaçon en cours. Les sociétés continueront à défendre vigoureusement leurs droits brevetaires contre la contrefaçon.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est le 3^{ème} groupe pharmaceutique mondial et le numéro 1 en Europe. Sanofi-aventis s'appuie sur une recherche internationale pour se développer dans sept domaines thérapeutiques majeurs : le cardiovasculaire, la thrombose, le cancer, les maladies métaboliques, le système nerveux central, la médecine interne et les vaccins. Sanofi-aventis est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New-York (NYSE : SNY).

A propos de Bristol-Myers Squibb

Bristol-Myers Squibb est une entreprise internationale dédiée aux médicaments et aux produits de santé dont la mission est de prolonger et d'embellir la vie.

Déclarations prospectives

Sanofi-aventis

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995 tel que modifié). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier », « avoir l'intention de » ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et développements réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent les risques pouvant résulter de l'enquête pénale du Department of Justice sur l'accord avec Apotex, du lancement d'une version générique de clopidogrel bisulfate par Apotex, du lancement éventuel de clopidogrel bisulfate par d'autres sociétés ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés sous les sections « Facteurs de risques » et « Déclarations prospectives » du document de référence de sanofi-aventis ainsi que sous les sections « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » et « Risk Factors » du rapport annuel 2005 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 222-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Bristol-Myers Squibb

Ce communiqué comprend des déclarations prospectives au sens du US Private Securities Litigation Reform Act de 1995, concernant, notamment, des déclarations portant sur des objectifs, des projets et des projections concernant les résultats de l'activité de BMS. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des anticipations actuelles et comportent des risques et incertitudes, y compris des facteurs qui pourraient retarder, détourner ou modifier ces anticipations et pouvant impliquer que les résultats effectifs diffèrent significativement des anticipations faites actuellement. Ces risques et incertitudes incluent l'issue du procès Plavix®, l'enquête pénale du *Department of Justice*, le lancement d'un générique du clopidogrel bisulfate et le lancement éventuel de génériques de clopidogrel bisulfate par d'autres sociétés de génériques. Pour plus d'informations et une discussion sur ces risques et d'autres risques et incertitudes, se référer aux rapports périodiques fournis à et déposés à la SEC, y compris les rapports périodiques sur Form 8-K, les rapports trimestriels sous Form 10-Q et le rapport annuel sous Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2005. BMS ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière d'une nouvelle information, d'évènements ultérieurs ou pour tout autre motif.

#